



2026/1

Accusé de réception en préfecture
095-219502572-20260219-D-2026-20-DE
Date de réception en préfecture : 20/02/2026
Date de réception en préfecture : 26/02/2026
Département du Val d'Oise
Ville de La Ferté-sur-Seine

Conseil Municipal du 19 février 2026 Extrait du registre des délibérations Délibération n° D/2026/20

Nombre de Conseillers
en exercice : 21
présents : 17
votants : 19

L'an deux mille vingt-six, le dix-neuf février à 20 heures 30,
Le Conseil Municipal, légalement convoqué le treize février, s'est réuni à la Mairie en séance
publique sous la présidence de Monsieur Philippe AUDEBERT, Maire.

Étaient présents :

Philippe AUDEBERT, Nathalie JOLLY, Claudine THIRANOS, André BOURDON, Laurence
GUERNE, Patrice JACQUET, Philippe BUIRON, Carole BERGER-JACOB, Steve
IDJAKIREN, Bernadette VOOGSGERD, Jean DECROIX, Chimina Kossiva NEGLOKPE,
Grégory BENOIT, Julia NOJAC, Alaine HOUREZ, Laurent FOHRER, Eliane CHIDIACK

Étaient régulièrement représentés :

Philippe BARBIER par Julia NOJAC
Christian TETARD par Jean DECROIX

Étaient absents :

Bruno MELGIES et Patrice GOSNET

Formant la majorité des membres en exercice.

Jean DECROIX a été élu Secrétaire de Séance

OBJET : REGLEMENT INTERIEUR – ETUDE SURVEILLEE

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la Délibération n° 2025/21 du 25 mars 2025 approuvant le règlement intérieur de l'étude
surveillée pour l'année 2025/2026

Considérant qu'aucune modification n'est apportée à ce dit règlement,

Après en avoir délibéré, **à l'unanimité**

APPROUVE la reconduction à l'identique du règlement intérieur de l'étude surveillée annexé
à la présente délibération.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer le présent règlement intérieur.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus et ont tous les membres présents signé au
registre.

Pour extrait conforme,

Accusé de réception en préfecture
095-219502572-20260219-D-2026-20-DE
Date de télétransmission : 26/02/2026
Date de réception préfecture : 26/02/2026



Le Maire,

Philippe AUDEBERT

Le Secrétaire de Séance

Jean DECROIX

Délibération rendue exécutoire du fait de :

- Sa transmission au contrôle de légalité le : 26 février 2026
- Sa publication sur le site internet de la commune le : 26 février 2026